Docusign Envelope ID: 15EBB214-8101-4E59-ACF2-B01E88E49908

dorsal
le service public du numérique en Limousin

N°953

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 08 octobre 2025

Objet : Rapport annuel 2024 de la SPL NATHD

L'an deux mille vingt-cinq, le huit octobre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-neuf septembre 2025, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix *Présents :39 (dont 10 procurations) -142 voix* *Votants : **39 Pour** soit **142 voix***

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT – PRESENTIEL	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mr François VINCENT – 15 voix – 1ER VP – pouvoir à Mr Hazouard	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2ème VP – VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3ème VP – pouvoir à Mr Bost	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4ème VP – PRESENTIEL	Vice-Président Département Haute-Vienne
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6ème VP - VISIO	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – VISIO	Président CC POL
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr Francis BORDAS – 2 voix – suppléant de Mr Vidau - VISIO	Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Mme Patricia BUISSON – 6 voix - VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Camille CARCAT – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix – Pouvoir à Mme Rome	Président du Syndicat de la Diège
Mr Bernard CONTINSOUZAS – 2 voix – VISIO	Conseiller communautaire Agglo de Brive
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Jean-Bernard DOGNON - 1 voix – suppléant de Mr Massy	Conseiller communautaire CC Pays Nexon Monts de Chalus
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – VISIO	Vice-Président de la CC POL
Mr Stéphane DUCOURTIOUX – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire CC Creuse Grand Sud
Mr Alain FAUCHER – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Noblat
Mr Marc FERRAND – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Mr Bruno FLEURY – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – PRESENTIEL	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sarah GENTIL – 2 voix – Pouvoir à Mr Grass	Adjointe au Maire de Limoges
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix – VISIO	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC ELAN
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix – pouvoir à Mr Horry	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix - pouvoir à Mr Destruhaut	Président Département Haute-Vienne
Mr Henri LECLERE – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix - VISIO	Conseiller Départemental Creuse
Mr Vincent LEONIE – 2 voix – pouvoir à Mme Buisson	Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Mr Christian MANEUF– 1 voix – suppléant de Mr Caffy - VISIO	Conseiller communautaire CC Pays d'Uzerche
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Claude MONTIBUS – 1 voix – Suppléant de Mr Godmé - VISIO	Conseiller communautaire CC Val de Vienne
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix – VISIO	Vice-Président Région Nouvelle Aquitaine
Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix - VISIO	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Philippe ROCHE – 2 voix – Pouvoir à Mr Peyramaure	Délégué titulaire Syndicat de la Diège
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – (pouvoir à Mr Fleury)	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix – pouvoir à Mr Montet	Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Mr Joël VILARD – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr Jean-Paul BARRIERE (et sa suppléante) – 1 voix – 7ème VP	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr François BARNAUD (et sa suppléante) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Francis COMBY (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Christian JACQUIER (et sa suppléante) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-François LABBAT (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Briance Combade
Mr Etienne LEJEUNE (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Jean-Michel MONTEIL (et sa suppléante) – 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrézien
Mr Philippe MOULIN (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Olivier MOUVEROUX (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Vincent PEYRESBLANQUES (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Mr Christian PRADAYROL (et sa suppléante) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mme Valérie SIMONET (et son suppléant) - 6 voix	Présidente Département de la Creuse
Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Creuse Confluence
Mr Rémy VIROULAUD (et son suppléant) – 2 voix	Adjoint au Maire Ville de Limoges

REÇU EN PREFECTURE
le 13/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258728658-20251008-CS123_D953-

Docusign Envelope ID: 15EBB214-8101-4E59-ACF2-B01E88E49908

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1411-13 et L.1413-1 ;

VU l'article L3131-5 du Code de la Commande Publique relatif au rapport d'information de l'autorité concédante ;

VU les articles R3131-2 et suivants du même code qui fixe les modalités de production dudit rapport ainsi que les données qu'il comprend ;

VU la convention de Délégation de service public relative à l'exploitation et la commercialisation du réseau très haut-débit conclue entre DORSAL et la SPL Nouvelle-Aquitaine THD en date du 20 avril 2018 pour une durée allant jusqu'au 15 décembre 2032 et ses avenants emportant sa modification ;

VU l'examen du rapport annuel du délégataire par la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 08 octobre 2025 ;

CONSIDERANT que, le rapport annuel du délégataire présente les comptes de NATHD pour l'exercice 2024 ainsi que son activité technique ;

CONSIDERANT que, pour l'année 2024, ce rapport a été remis par la Société Publique Locale Nouvelle-Aquitaine THD, titulaire de la convention de délégation de service public relative à « l'exploitation et à la commercialisation du réseau très haut débit DORSAL », approuvé par résolution du Conseil d'Administration de la SPL du 09 juillet 2025 ;

CONSIDERANT que tout délégataire de service public doit produire chaque année, **avant le 1er juin**, à l'autorité délégante « *un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages et des services. Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public.* » ;

CONSIDERANT que la SPL NATHD a transmis à DORSAL son rapport annuel le **10 juillet 2025,** le CA de la SPL NATHD n'ayant pu se réunir avec quorum suffisant avant la date du 9 juillet 2025.

CONSIDERANT que ce document doit être examiné par l'assemblée délibérante et, au préalable, par la commission consultative des services publics locaux (article L.1413-1 du C.G.C.T.).

CONSIDERANT que cette commission s'est réunie le 08 octobre matin et a émis un avis favorable sans observation.

VU le rapport annuel du délégataire joint à la présente délibération.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical prennent acte, à l'unanimité, du rapport annuel 2024 de la SPL NATHD.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

DocuSigned by:
93D767F552024FF...

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

REÇU EN PREFECTURE
le 13/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258728658-20251008-CS123_D953-